Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 26 (1938)
Heft: 109

Artikel: La péricope du lépreux (marc 1, 40-45.)
Autor: Masson, Charles
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-380346

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA PÉRICOPE DU LÉPREUX

(Marc I, 40-45.)

---

40 *Et un lépreux vient à lui, le priant et se jetant à genoux, lui disant : « Si tu veux, tu peux me purifier ».* 41 *Et ému de compassion (v. l. « irrité »), ayant étendu sa main, il le toucha et dit : « Je le veux, sois purifié ».* 42 *Et aussitôt la lèpre le quitta, et il fut purifié.* 43 *Et l'ayant tancé, il le fit sortir aussitôt,* 44 *et il lui dit : « Garde-toi de rien dire à personne, mais va, montre-toi au prêtre et offre pour la purification ce que Moïse a prescrit, en guise de témoignage pour eux ».* 45 *Mais lui, étant sorti, se mit à proclamer avec ardeur et à répandre l'histoire, au point qu'il ne pouvait plus entrer en ville publiquement, mais il se tenait dehors dans des lieux déserts, et on venait à lui de partout.*

Nous nous proposons de présenter quelques remarques, qui nous paraissent propres à éclairer le récit de la guérison du lépreux et à en faire apercevoir le sens, dans la mesure où il peut encore être aperçu. Nous ne prétendons pas résoudre tous les problèmes philologiques, critiques et théologiques posés par cette péricope, mais nous espérons rappeler par notre étude qu'il y a toujours profit à demander au texte lui-même les éléments de son explication, plutôt qu'à recourir, avant de les avoir épuisés, à des conjectures, en général, arbitraires.

On l'a souvent observé (1), il est peu de péricopes évangéliques qui soient aussi mal liées à leur contexte que ces versets 40-45 du premier

(1) Günther DEHN, dans son commentaire *Le Fils de Dieu* (trad. française, Paris, Ed. « Je Sers », 1936) l'appelle une « feuille volante », insérée par Marc à cette place, probablement pour illustrer l'activité de Jésus en Galilée. Cf. encore LOISY : *Les Evangiles synoptiques*, t. I, p. 463.

chapitre de Marc. Le verset 39 est une notice sur l'activité de Jésus en Galilée formulée en termes généraux, aussi le lecteur est-il pour le moins surpris par ces mots du v. 40 : Καὶ ἔρχεται πρὸς αὐτὸν λεπρός mots d'un style tout différent, et qui évoquent brusquement une situation très particulière. « Et un lépreux vient à lui... » Où ? Quand ? Marc n'en dit rien. Matthieu (VIII, 1-4) et Luc (V, 12-16) ont essayé l'un et l'autre de situer la guérison du lépreux par des indications dont il faut leur laisser la responsabilité. « Comme Jésus était descendu de la montagne », dit Matthieu, « des foules nombreuses le suivirent. Et voici un lépreux »... La présence de ces « foules nombreuses » est une conjecture si malheureuse que le silence imposé par Jésus au lépreux guéri devient incompréhensible. Peut-être est-ce pour en avoir eu le sentiment que Matthieu n'a pas raconté que le lépreux s'est empressé de passer outre à l'ordre de Jésus. Ce détail n'avait vraiment plus d'intérêt ! Luc a fait preuve d'un sens plus juste des circonstances de la guérison en la situant « dans une des villes » (cf. Marc I, 45 : « au point qu'il ne pouvait plus entrer publiquement en ville ! »), mais il n'y a pas lieu de supposer que Luc ait tiré son renseignement, peu compromettant, d'une source particulière. Ni Matthieu ni Luc n'ont été mieux renseignés sur le moment et sur le lieu où se produisit la guérison du lépreux que nous ne le sommes nous-mêmes par le récit de Marc. En revanche, Marc aurait pu nous en dire davantage, car il est fort invraisemblable que la source utilisée par lui ait commencé d'une manière aussi abrupte : « Et un lépreux vient à lui ». Ce Καὶ ἔρχεται πρὸς αὐτὸν λεπρός devait être précédé d'une indication topographique, si sommaire fût-elle, qui eût été pour nous d'un très grand prix.

En effet, dans sa forme actuelle, « le texte de notre histoire présente difficulté sur difficulté »[1]. La plus importante est celle-ci : comment comprendre l'apparente dureté de Jésus envers ce lépreux qu'il a pourtant guéri ? Comment comprendre la compassion de Jésus et le mécontentement qu'il témoigne au lépreux (v. 43) ? Nous ne sommes d'ailleurs pas les premiers à ne pas comprendre. Matthieu et Luc déjà n'ont pas compris, et en omettant le verset 43 de Marc (« Et l'ayant tancé, il le fit sortir aussitôt »), ils ont délibérément éliminé de l'histoire toute trace du mécontentement de Jésus. Mais supprimer la difficulté n'est point la résoudre. Nous avons, nous, à

(1) Joh. WEISS, *Schriften des N. T.*, I, p. 88.

la regarder en face et à lui trouver, s'il est encore possible, une solution satisfaisante.

Nous avons à nous demander d'abord si Jésus n'a manifesté son irritation qu'après avoir guéri le lépreux, comme le voudrait le texte traditionnel ? En effet, au v. 41, quelques témoins ont lu non pas σπλαγχνισθείς, mais ὀργισθείς. Ce sont les manuscrits D a ff r, auxquels vient s'ajouter le témoignage de Tatien d'après Ephrem d'Edesse qui nous garantit l'ancienneté de la leçon. A première vue, le verdict de la critique externe est très défavorable à la leçon ὀργισθείς, aussi a-t-elle été rejetée par la majorité des critiques (1), qui en ont expliqué l'apparition, soit par une traduction erronée due à la confusion de deux mots araméens, soit par l'influence du ἐμβριμησάμενος du v. 43. Cette dernière explication est certainement la moins défendable. En effet, de très bonne heure, l'irritation de Jésus n'a plus été comprise et le v. 43 a été retranché du récit par Matthieu et Luc déjà. Dans ces conditions, il est invraisemblable qu'un copiste ait cru devoir signaler l'irritation du Seigneur dès le v. 41, en remplaçant σπλαγχνισθείς par ὀργισθείς. Fait significatif, Matthieu et Luc, qui n'ont pas retenu le v. 43 de Marc, ont au préalable, et très naturellement, omis le ὀργισθείς du v. 41. Leur texte appuie donc indirectement la leçon ὀργισθείς, car en omettant ce participe ils réalisaient leur dessein d'effacer toute mention de l'incompréhensible irritation de Jésus, tandis qu'ils n'auraient eu aucun scrupule à écrire σπλαγχνισθείς s'ils l'avaient lu dans leur exemplaire de Marc, puisqu'ils parlent volontiers ailleurs de la compassion de Jésus (cf. Mat. IX, 36 ; XV, 32 ; Luc VII, 13). Bien qu'elle soit faiblement attestée, nous devons donc retenir comme primitive la leçon ὀργισθείς, car sa disparition s'explique facilement, tandis que son apparition dans la tradition manuscrite s'expliquerait difficilement. « Proclivi præstat arduor » ! Nous espérons montrer aussi d'ailleurs que, loin d'être une donnée dont l'exégèse ne sait que faire, l'irritation de Jésus détermine la signification de toute la péricope.

Dès l'arrivée du lépreux, Jésus a manifesté de l'irritation. Pourquoi ? Les exégètes contemporains, qui admettent la leçon ὀργισθείς, me paraissent se méprendre sur sa signification et chercher hors du texte lui-même le motif de l'irritation de Jésus. J. Schniewind (2)

(1) P. ex. : B. Weiss, Loisy, Goguel, Klostermann. — (2) *Das Evangelium nach Markus*. 1937. (N. T. Deutsch. I1.)

invoque l'attitude de Jésus devant le tombeau de Lazare, Jean XI, 33, 38, et dit : « Là Jésus lutte avec la puissance de la mort. Pareillement ici, il lutte avec la puissance de la maladie toute semblable à la mort ». E. Lohmeyer (1) pense qu'il faut voir dans l'irritation de Jésus « le courroux qu'éprouve un être divin à se trouver environné de la lamentable misère des hommes ». G. Dehn (2) pose cette question : « Le courroux le gagne-t-il à voir la merveilleuse création de Dieu détruite par la maladie ? » Toutes considérations très édifiantes, mais décidément étrangères à cette péricope de Marc ! Interrogeons plutôt le texte lui-même.

Des mots comme εὐθὺς ἐξέβαλεν αὐτόν (v. 43 *b*) et ὁ δὲ ἐξελθών (v. 45 *a*) ont fait penser dès longtemps que Jésus a dû guérir le lépreux dans une maison. Mais le fait a embarrassé. J. Weiss n'en a pas vu l'intérêt. M. Goguel (3) le taxe de « bien invraisemblable ». M. Loisy (4) a eu jadis le mérite de dire à ce propos exactement ce qu'il y avait à dire : « Comme Jésus met l'homme dehors, et que celui-ci est dit ensuite « sortir », on doit supposer que le lépreux, nonobstant les défenses, a osé s'introduire dans une maison où il savait trouver le Maître ». La démarche du lépreux est invraisemblable dans la mesure où elle est insolite. Et certes elle l'était ! Mais n'est-ce point, partiellement au moins, à cause de ce caractère insolite que son souvenir a été conservé par la tradition primitive ? Si Strack et Billerbeck (5) ont établi que Josèphe a exagéré la rigueur de la ségrégation des lépreux en Palestine au premier siècle, si en pratique le principe posé par Lévitique XIII, 46 connaissait des adoucissements, il est certain que le lépreux était considéré comme impur, que son approche, et à plus forte raison son contact, rendait impur. La présence d'un lépreux dans une maison était une calamité, et créait une situation illégale à laquelle Jésus devait avoir hâte de mettre fin. Il ne faut pas chercher ailleurs l'explication de l'attitude de Jésus en cette circonstance.

Surpris par l'arrivée inopinée du lépreux dans la maison où il s'était arrêté, Jésus en a, dès le premier moment, manifesté le plus vif mécontentement (ὀργισθείς, v. 41), ce qui ne l'a point empêché de céder à une compassion dont son cœur était certainement rempli

(1) *Des Evangelium des Markus*. 1937 (Krit. exeg. Kommentar de Meyer). — (2) *Ouvr. cité*, p. 43. — (3) *Introd. au N. T.*, I, p. 309, n. 2. — (4) *Evang. synopt.*, t. I, p. 463. — (5) *Kommentar zum N. T. aus Talmud und Midrasch*, t. IV Excursus : Aussatz und Aussätzige.

même si le texte primitif n'en portait nulle mention. Mais Jésus, qui avait un sentiment très vif du caractère anormal des circonstances dans lesquelles cette guérison lui avait été comme arrachée, ne voulait pas qu'elle s'ébruitât. Il faut donc supposer qu'elle n'avait pas eu de témoins. Il est vraisemblable que le lépreux a choisi son moment et qu'il n'a pu pénétrer dans la maison qu'à l'insu de tous. Jésus, après lui avoir sévèrement reproché sa démarche désespérée (ἐμβριμησάμενος αὐτῷ) s'est hâté de le faire sortir (εὐθὺς ἐξέβαλεν αὐτόν). Peut-être cet énergique ἐξέβαλεν laisse-t-il encore deviner que le lépreux guéri n'était point disposé à s'éloigner déjà de son bienfaiteur et que Jésus a dû le mettre à la porte ? Il ne le fit pas sans recommander instamment au lépreux guéri de ne dire mot à personne de ce qui lui était arrivé, d'aller se montrer au prêtre et de se soumettre aux rites de purification prévus par la loi mosaïque, εἰς μαρτύριον αὐτοῖς, (v. 44). Comment entendre ces mots ? Il ressort de Lévitique XIII et XIV qu'il appartenait au prêtre de déclarer « impur », après examen, l'homme atteint de la lèpre, et « pur » le lépreux guéri. Cette déclaration du prêtre, suivie en cas de guérison des rites et sacrifices de purification, décidait soit de l'exclusion du lépreux de la communauté d'Israël, soit de la réintégration du lépreux guéri. Le prêtre devait, semble-t-il, délivrer un certificat attestant la guérison, surtout quand il s'agissait d'un individu qui n'habitait pas Jérusalem. Dans le texte actuel, le pronom αὐτοῖς est énigmatique. Avait-il dans la source utilisée par Marc un antécédent plus apparent ? Nous en sommes réduits à le rapporter à ceux qui avaient besoin de l'attestation du prêtre pour admettre sans scrupule le lépreux guéri dans la communauté et reprendre des relations normales avec lui. Telle est, à notre avis, l'explication la plus naturelle d'un texte assez obscur, et nous la préférons à celle de Lohmeyer, selon lequel c'est Moïse lui-même qui, par son commandement donné jadis, rendrait témoignage à l'acte du Christ, dans le sens de Jean v, 45 : « c'est à mon sujet que Moïse a écrit ».

D'après le v. 45 Jésus a eu raison de s'alarmer des répercussions de l'insolite guérison. Le lépreux, qui de lui-même ne voulait pas quitter Jésus, le lépreux a parlé, en dépit du silence que Jésus lui avait enjoint de garder. Il n'eut rien de plus pressé que de raconter à tous sa merveilleuse guérison, et le scandale fut si grand « qu'il [Jésus] ne pouvait plus entrer en ville publiquement ». On entend généralement que Jésus s'est volontairement dérobé à la popularité

que lui avait value le miracle et voulait, en vivant pour un temps à l'écart, décourager ceux qui cherchaient en lui le thaumaturge. Mais, dans l'histoire primitive, il s'agissait de tout autre chose : la guérison du lépreux dans une maison de la ville a fait scandale et, pendant quelque temps, Jésus, rendu « impur » par son contact avec le lépreux, n'a plus « pu entrer en ville au grand jour » (φανερῶς). Toute activité a donc été temporairement interdite à Jésus dans cette ville. Il ne pouvait plus y pénétrer que clandestinement, comme l'avait fait le lépreux lui-même. Encore n'est-il pas certain du tout que φανερῶς ne soit pas un adoucissement introduit par Marc dans le texte utilisé par lui, car, en achevant son récit par cette phrase mal liée à ce qui précède : « mais il se tenait dans des lieux déserts, et on venait à lui de partout », Marc a discrètement voilé la situation extrêmement fâcheuse dans laquelle Jésus s'est trouvé par la faute de son obligé trop bavard, sinon trop reconnaissant.

*
* *

Nos remarques exégétiques permettent de formuler quelques conclusions critiques et quelques conclusions théologiques.

A. *Conclusions critiques.*

La source écrite utilisée par Marc racontait qu'un lépreux avait pénétré à l'improviste dans une maison où se trouvait Jésus, que la guérison avait été comme arrachée à Jésus (1), que dès l'abord Jésus avait témoigné beaucoup de mécontentement de la démarche hardie du lépreux, qu'il s'était hâté de le faire rentrer dans la légalité et qu'il eût désiré que cette guérison ne s'ébruitât point. Bien en vain d'ailleurs, puisque le lépreux ne put s'empêcher de parler, causant à Jésus les plus sérieuses difficultés et le mettant dans l'impossibilité momentanée, peut-être, de continuer son activité dans la ville. Si nous pouvons ainsi dégager du texte de Marc I, 40-45 un récit cohérent, il n'est nullement nécessaire de supposer avec Lohmeyer qu'il est le résultat de la combinaison des deux formes différentes sous lesquelles aurait circulé la même histoire : l'une avec σπλαγχνισθείς

(1) A cet égard, elle serait à rapprocher de la guérison de la fille de la syro-phénicienne (Marc VII, 24-30).

(v. 41), sans le v. 43, et s'achevant sur l'ordre donné par Jésus au lépreux guéri d'aller se montrer au prêtre ; l'autre avec ὀργισθείς (v. 41), avec le v. 43, et s'achevant sur l'ordre donné par Jésus au lépreux guéri de ne rien dire à personne, ordre aussitôt enfreint.

Pourquoi Marc a-t-il volontairement retranché les indications de sa source qui situaient la guérison du lépreux dans la maison d'une ville, peut-être désignée par son nom ? Il est plus facile de constater la répugnance de Marc à transmettre ces indications que de l'expliquer. A titre de conjecture, nous dirons que, frappé du mécontentement manifesté par Jésus en cette occasion, comme aussi du silence recommandé par lui et des suites malheureuses de l'événement, Marc a cru devoir supprimer le scandale en ne racontant rien des circonstances particulières de la guérison, sans s'apercevoir que l'attitude de Jésus devenait incompréhensible et que la guérison insolite devenait une guérison comme les autres. Matthieu et Luc ont fait de leur mieux pour éliminer l'incohérence qui résultait dans le récit de Marc de la mention d'une irritation de Jésus, que rien ne justifiait plus. Le copiste qui, le premier, a substitué σπλαγχνισθείς à ὀργισθείς dans le texte de Marc l'a fait dans la même intention, heureux de traduire avec plus de vérité le sentiment auquel Jésus avait obéi.

L'histoire de la guérison du lépreux paraît s'être modifiée dans la tradition évangélique, orale et écrite, en un sens contraire à celui dans lequel se sont modifiés d'autres récits. En effet, le plus souvent la tradition précise et développe les récits qu'elle transmet, de manière à répondre toujours mieux à la curiosité de l'auditeur ou du lecteur. Matthieu et Marc racontent que lors de l'arrestation de Jésus un des assistants a d'un coup d'épée emporté l'oreille du serviteur du grand-prêtre (Mat. XXVI, 51, Marc XIV, 47) ; Luc (XXII, 50) précise : il s'agissait de l'oreille droite ; Jean (XVIII, 10) sait le nom de celui qui a frappé : Simon Pierre, et le nom de la victime : Malchus. Dans le cas de la guérison du lépreux, la tradition n'a pas ajouté, elle a retranché ; elle n'a pas apporté de nouveaux détails, elle a omis des éléments du récit primitif ; d'un récit qui devait être sobre, sans doute, mais fort concret et coloré, elle a effacé les traits les plus particuliers, ne laissant subsister que des traits qui se retrouvaient dans d'autres récits.

Si nous avons bien aperçu le sens dans lequel s'est modifié le récit de la guérison du lépreux, nous en pouvons tirer une conclusion im-

portante quant à son historicité : un fait qui, de très bonne heure, a embarrassé la tradition au point qu'elle en a estompé les particularités pour le ramener à une banalité de convention, un tel fait n'a point été inventé par la tradition, fût-ce, comme le voulait D.-F. Strauss, suivi par J. Weiss et d'autres, parce que le Messie ne pouvait avoir opéré des miracles moins éclatants que ceux d'un Moïse (Nombres XII, 10 et s.) ou d'un Elisée (II Rois V, 9 et s.). Qu'on pense ce que l'on voudra d'un fait propre à inspirer bien des réflexions, on ne saurait éliminer, au nom de considérations qui lui sont étrangères, ce fait dont la réalité est attestée par sa résistance à la tradition qui l'a déformé, faute de pouvoir l'oublier.

B. *Conclusions théologiques.*

Si vraiment nous avons réussi à restituer quelque peu au récit de la guérison du lépreux sa forme primitive, il rend à Jésus, il faut l'avouer, un témoignage impressionnant. Il nous le fait voir dans la réalité concrète de son humaine existence, à laquelle, dès l'origine, la tradition a eu tendance à l'arracher. L'Eglise d'aujourd'hui acceptera-t-elle plus volontiers que celle du premier siècle la pensée que Jésus n'ait pas été que douceur et compassion et qu'il ait été accessible à la colère ?

Encore faut-il ne pas s'y méprendre : le motif de la colère de Jésus n'est pas d'ordre personnel. Il ne craint pas pour lui-même l'impureté du lépreux. Il a donné une preuve assez éclatante de sa dépréoccupation de soi en touchant l'intouchable. Mais il est irrité de la situation créée par la démarche désespérée du lépreux, situation contraire à la Loi mosaïque à laquelle Dieu a soumis son peuple, pour qu'il fût son peuple. Nous avons peine à le comprendre, parce que nous n'avons pas le plus souvent une idée exacte du lien particulier qui unissait Israël à Dieu et de la valeur de la Loi qui concrétisait ce lien. Calvin comprenait cela beaucoup mieux que nous : « Pource que », disait-il, « les cérémonies de la Loy n'étaient pas encore abolies, Christ n'a pas voulu qu'on les méprisât et délaissât »... (1) La Loi, sur laquelle reposaient les relations de Dieu avec son peuple, ne devait

(1) Le prof. K.-L. Schmidt a rendu un bel hommage à l'exégèse de Calvin : « Schlagend richtig hat Calvin die Perikope so erklärt » dans son étude si suggestive : « Das Christuszeugnis der synoptischen Evangelien », parue dans le volume : *Jesus-Christus im Zeugnis der Heiligen Schrift und der Kirche.* München, Kaiser, 1936.

pas être ébranlée, avant que le Christ n'eût scellé de son sang l'alliance nouvelle.

Jésus a guéri un lépreux, dans les circonstances que nous savons ou que nous devinons. Qui est celui que le lépreux rejoint dans une maison, en bravant toutes les défenses ? Qui est celui auquel un lépreux ose dire : « Si tu veux, tu peux me purifier » ? Qui est celui dont le pouvoir, devant cette maladie, égale le vouloir ? Nous devons nous poser ces questions et nous souvenir que parmi les « signes » messianiques, énumérés par Jésus dans sa réponse aux envoyés de Jean-Baptiste, les guérisons de lépreux figurent en bonne place : ... **λεπροὶ καθαρίζονται** ! (Mat. XI, 5). Dans l'évangile, la guérison d'un lépreux témoigne de l'approche du Règne de Dieu, de la présence de « Celui qui doit venir ». Elle témoigne : rien de plus, rien de moins. Et Jésus, en renvoyant à ce témoignage, ajoutait : « Heureux qui ne sera pas scandalisé en moi ! » (Mat. XI, 6).

Charles MASSON.